

Paris, le 11 avril 2019

Aux Député∙es Aux Sénatrices et Sénateurs

Mesdames et Messieurs les Député·es, Sénatrices et Sénateurs,

Très inquiets de l'avenir de la formation des enseignant·es dans le contexte de la réforme en cours (loi « Ecole de la confiance »), nous voulons vous alerter sur les risques de dégradation de la formation et porter à votre connaissance l'analyse de la situation et les propositions du SNESUP-FSU pour une formation des enseignant·es de qualité, réellement universitaire et professionnelle.

Vous trouverez donc ci-joint trois documents issus de la réflexion du groupe national Formation des Enseignant·es du SNESUP-FSU :

1/ des propositions d'amendements à la loi sur « l'école de la confiance » ;

2/ notre « cahier des charges » synthétique concernant les conditions de réussite de la « future » formation des enseignant·es envisagée par le ministère ;

3/ un tableau récapitulatif des mesures prévues pour 2020 pour la formation des enseignant·es qui passeront par décrets et arrêtés, et qui échapperont de fait au processus d'élaboration ainsi qu'aux débats parlementaires ;

Nous nous tenons à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous souhaiteriez, nous souhaitons également pouvoir échanger avec vous sur la situation pour expliciter les analyses et les propositions du SNESUP-FSU.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs les Député·es, Sénatrices et Sénateurs l'expression de notre haute considération.

Hervé Christofol Secrétaire général du SNESUP-FSU

Muriel Coret et Vincent Charbonnier Co-responsables nationaux du collectif FDE du SNESUP-FSU